

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

Deuxieme Jour Complémentaire.

(Ere Vulgaire).

Dimanche 18 Septembre 1796.

*Nouveaux détails de la retraite de l'armée de Sambre et Meuse sur les bords de la Lahn — Prise de Francfort et d'Aschaffenbourg par les Autrichiens. — Sortie générale des garnisons de Mayence et d'Erenbreitstein. — Ordre donné pour faire relever en toute diligence les fortifications de Treves. — Arrestation des auteurs de la Feuille du Jour. — Proclamation du général Buonaparte aux habitans du Tyrol. — Anecdote sur le prétendant au royaume de France.*

*Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois, 16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.*

## BELGIQUE.

*De Bruxelles, le 28 fructidor.*

Les incertitudes où l'on a été pendant plusieurs jours de suite sur les opérations du général Jourdan, viennent enfin de cesser, & l'on est informé actuellement que sa retraite est complète, & s'est opérée devant un ennemi qui ne lui laissoit pas un seul instant de relâche. Afin de ne point laisser de lacunes dans la relation des manœuvres militaires, il faut reprendre les choses à la dispersion totale de l'état-major de l'armée de Sambre & Meuse, que l'on avoit cru occasionnée par une troupe de brigands; voici le fait. Une colonne de troupes autrichiennes, aidée par les habitans des campagnes, étoit parvenue à marcher sur les derrières de l'armée française: renforcée par un grand nombre de paysans armés; c'est elle qui s'est emparée de Neustadt & y a massacré & enlevé tout ce qui n'a pas eu le tems de se sauver; c'est elle enfin qui a hâté la retraite de l'armée républicaine. Par-tout l'ennemi trouve dans les Allemands des amis qui lui donnent des renseignemens sur la position des Français: les habitans des campagnes s'arment de toutes parts pour les seconder; ce sont eux qui les conduisent par des chemins détournés dans les lieux où il y a des républicains: en un mot, ces derniers n'ont point de plus dangereux ennemis.

Voici à présent la suite des opérations militaires. L'ennemi descendoit le Mein en suivant avec vigueur ses premiers avantages; une immense cavalerie se déployoit sur les flancs de l'armée française qui se retiroit toujours en combattant. Les divisions des généraux Championnet & Marceau étoient arrivées dans les environs de Francfort dans un grand délabrement. L'armée autrichienne a passé le Mein sur tous les points, & est entrée à Aschaffen-

bourg. La garnison de Mayence, s'apercevant de ce mouvement rétrograde, a fait une sortie générale, & il doit y avoir eu dans cette occasion une affaire des plus sanglantes, dont il est impossible dans ces premiers momens de connoître les détails. Le général Jourdan, au départ des dernières nouvelles, avoit son quartier-général à Wisbaden, & l'on fortifioit en hâte les bords de la Lahn, où l'on croyoit que l'armée prendroit une position.

Du reste, tout est en mouvement sur la rive droite du Rhin; des troupes françaises défilent déjà sur Neuwied; tous les équipages de l'armée sont renvoyés sur la rive gauche, ce qui s'opere avec un désordre inconcevable; ceux du général Jourdan sont déjà à Coblentz, où l'on ramène à chaque instant une multitude de blessés, parmi lesquels se trouvent les généraux Bernadoite & Bonnard; le premier est grièvement blessé. Le commandant de la forteresse d'Erenbreitstein s'étant aperçu de ces mouvemens, a fait lancer un grand nombre de fusées en forme de signaux, & il a ordonné une sortie générale à sa garnison; elle est parvenue d'abord à culbuter les avant postés; mais bientôt elle a été vivement repoussée.

Des ordres viennent d'être donnés pour relever en toute diligence les fortifications de Treves & faire passer sur le Hundsruok toutes les troupes qui se trouvoient dans les environs de Luxembourg.

Voilà, jusqu'à ce moment, ce que nous pouvons recueillir de plus authentique à travers des relations beaucoup plus désastreuses, mais sans doute exagérées par la peur ou la malveillance.

Des lettres de Hollande marquent qu'il vient d'être décidé de mettre toutes les côtes de la république dans le meilleur état de défense possible; il sera formé plusieurs camps dans la Nord-Hollande. Outre cela, dans chacune des sept isles de la Zélande il y aura un camp composé de troupes françaises & bataves. Ces mesures sont nécessitées par la crainte d'une descente de la part des Anglais, qui rodent continuellement sur les côtes de la république avec une escadre nombreuse.

Le général de division Tilly, qui commandoit en chef dans les neuf départemens réunis, vient d'être destitué par le directoire exécutif; il est remplacé par le général Souhain.

## F R A N C E.

*De Paris, le premier jour complémentaire.*

Les auteurs de la *Feuille du Jour* sont arrêtés en vertu d'un mandat d'arrêt. Nous ignorons encore quel délit leur est imputé.

Le bruit qu'il y avoit eu un mandat d'arrestation contre Fréron a été positivement démenti par un journaliste de ses amis.

Les commissions du Temple sont en activité. On continue d'interroger les accusés. Une partie a récusé la compétence des commissions. Tous s'efforcent de chercher des tournures pour embarrasser les juges & prolonger la procédure.

Hier, vers les sept heures du soir, des inconnus qui avoient dîné chez un restaurateur du palais Egalité, nommé Nollé, se montrèrent aux fenêtres qui donnent sur le jardin, se mirent à chanter ou plutôt à hurler la marseillaise. L'affectation marquée & le ton féroce dont ils chantoient cette chanson, devenue depuis quelque tems un signal de trouble & souvent de meurtres, attirèrent une grande multitude de citoyens, qui, indignés de cette atteinte à la tranquillité publique, témoignèrent hautement leur horreur & leur mépris pour cette provocation terroriste. Il est très-probable que c'étoit une nouvelle tentative pour exciter quelque trouble au profit de l'horrible faction qui en suscite par-tout où elle le peut. Heureusement la garde s'est transportée chez le restaurateur, a fait cesser les chants de cannibales, & a prévenu le désordre qui avoit été sûrement prémédité.

On lit l'article suivant dans le *Journal des Défenseurs de la Patrie*.

« Les dernières nouvelles de l'armée de Sambre & Meuse, datées du 15, en annonçant un mouvement rétrograde, avoient réveillé dans le public une attention inquiète sur la gauche de notre ligne d'opérations. Des dépêches, en date du 24 & 26, les seules qui aient été envoyées depuis cette époque, confirment la sécurité que les premières n'avoient pas dû troubler. Le siège d'Errenbreitstein n'est point levé; l'armée de Sambre & Meuse n'est point repliée sur le Rhin, mais sur la Lahn, où elle occupe des positions respectables; elle n'en sortira que pour reprendre son attitude offensive, en réparoissant dans le cœur de l'Allemagne, de front avec l'armée de Rhin & Moselle, qui d'un côté s'appuie au Danube, de l'autre aux montagnes du Tyrol, & paroît menacer de concert l'Autriche d'une invasion que la paix seule peut interdire à leur courage ».

Le général Buonaparte a fait un arrêté portant règlement pour l'administration de la ville de Trente, dans lequel il confirme le conseil de Trente dans toutes les fonctions civiles, juridiques & politiques du pays.

Le même général a fait une proclamation aux habitans des pays du Tyrol. Le début est digne de remarque.

« Vous sollicitez la protection de l'armée française; faut vous en rendre dignes; puisque la majorité d'entre vous est bien intentionnée, contraignez ce petit nombre d'hommes opiniâtres à se soumettre: leur conduite insensée tend à attirer sur leur patrie les fureurs de la guerre.

» La supériorité des armes françaises est aujourd'hui constatée. Les ministres de l'empereur, achetés par l'Angleterre, le trahissent; ce malheureux prince n'a fait pas un pas qui ne soit une faute.

» Vous voulez la paix! les Français combattent pour elle. Nous ne passons sur votre territoire que pour obliger le cours de Vienne de se rendre au vœu de l'Europe désolée & d'entendre les cris de ses peuples! Nous ne venons ici pour nous agrandir: la nature a tracé nos limites au Rhin & aux Alpes, dans le même tems qu'elle a posé au Tyrol les limites de la maison d'Autriche ».

On lit dans une gazette allemande l'anecdote suivante sur le prétendant; elle est consignée sous la date de Berlin.

« Monsieur est passé à Dresde, où l'électeur de Saxe l'a fort bien accueilli & lui a fait don de 18 mille rixdalles.

» De Dresde, il est passé à Potsdam; là le roi de Prusse lui a fait dire qu'étant allié de la république française, il ne pouvoit ni le recevoir, ni imiter l'exemple de l'électeur de Saxe; mais qu'il avoit donné ordre de défrayer pendant sa route dans les états prussiens. En conséquence, le prétendant a trouvé aussitôt des chevaux de poste qui lui ont été envoyés, & il a continué sa route sur Pétersbourg ».

Ce trait en rappelle un autre à-peu-près pareil de Frédéric II. En habile fabricant de sucre de Hambourg, il passoit par Berlin: comme le roi mettoit le plus vif intérêt à ce qui pouvoit intéresser l'industrie & le commerce de ses états, il fit engager le hambourgeois à lui parler. Ce fier commerçant refusa l'entrevue, & dit au roi qu'il étoit pressé & qu'il alloit partir le même jour. Aussi tôt il lui fut envoyé des chevaux de poste avec un sergent qui ne le quitta qu'aux frontières de Prusse.

*Aux Rédacteurs des Nouvelles Politiques.*

Le citoyen Røderer demande une amnistie complète; j'y consens, si l'on peut en même-tems garantir au public que ce sera la dernière; autrement plus d'un scélérat se leroit & assassinerait en attendant une autre amnistie; par exemple, celle qu'on pourroit accorder à la paix générale.

J'approuve encore moins un des motifs que le citoyen Røderer allègue en faveur de cette amnistie. Pourquoi dit-il, punir les agens subalternes, lorsque les chefs & les principaux agens des crimes qu'on veut rechercher sont non-seulement impunis, mais occupent les premières places? Je soutiens, moi, que ce sont précisément ces agens subalternes qu'il faut punir; tant qu'on les ménagera, sous prétexte qu'ils ne sont qu'égarés, il se trouvera toujours des chefs prêts à les égarer encore. Or ces chefs leurs instrumens, ils ne seront plus dangereux.

Plusieurs journalistes partagent l'opinion du citoyen Røderer, en insistant sur la nécessité de rechercher

chefs des  
m'amuser  
de la pie  
porter u  
Paris, à  
appelle  
sûrs d'écl  
avisés. C  
Ceux qui  
Une révo  
que par  
Thuriot  
Cromwel  
avocat.  
remuer  
command  
command  
miséricor  
& bien  
plusieur  
Si l'on  
la consti  
bariques

Ernestin  
sentant  
mens r

Et

Cet ou  
au pr  
nés,  
de la

Ovid  
de l'anné  
mené de  
verités. N  
à l'institu  
noine de  
mais mis  
Nous y  
qui Boile  
le visage  
engagea

Que

L'autre  
ce genre  
jour de

taire sur  
Fouquet

rable au  
nerent:

présente  
causes se

cardinal  
Caylus,

vains. L

eret de

gaieté d

fois les

ou de d

poésies

Henriade  
l'ivre, o  
plus am  
inconnu  
le publi

Nous  
pression  
rapports  
par cet  
jour 5

Séan

chefs des dernières conspirations. J'aimerois tout autant m'amuser à la recherche de la quadrature du cercle ou de la pierre philosophale. Il faut si peu de chose pour porter un millier de gredins, dans une ville telle que Paris, à tenter un coup de main pour faire ce qu'on appelle un mouvement populaire, que les chefs sont sûrs d'échapper à toute recherche, pour peu qu'ils soient avisés. Ceux qu'on a arrêtés ne sont que des goujats. Une révolte anarchique se fait bien mieux par cent goujats que par un homme de génie. Tout le monde connoît Thuriot, qu'on ne soupçonnera pas d'avoir le génie de Cromwell, qui n'avoit pas même les talens d'un mauvais avocat. Hé bien ! ce goujat possédoit si bien l'art de remuer les fauxbourgs que les faiseurs de son tems lui commandoient une émeute à jour nommé, comme on commande un dîné à un traîtreur. Qu'on punisse sans miséricorde & sans exception tous les goujats de révolte, & bientôt il n'y aura plus de révolte. J'en ai vu absoudre plusieurs en prairial, sous prétexte qu'ils étoient ivres. Si l'on continue de regarder cette excuse comme valable, la constitution de 95 ne sera jamais à l'abri de quelques barriques de vin, qui tôt ou tard finiront par la reaverser.

SAINTE-AUBIN, professeur de législation.

*EPHÉMÉRIDES POLITIQUES, LITTÉRAIRES ET RELIGIEUSES, présentant pour chacun des jours de l'année un tableau des évènements remarquables, etc.*

Et quo sit facta quæque notata Dies. *OVID. fast.*

Cet ouvrage commençant au premier septembre 1796 pour finir au premier septembre 1797, se distribuera par cahiers aux abonnés, chez H. Neuville, rue des Grands-Augustins, près de la Vallée.

Ovide a su composer un poème intéressant sur chacun des jours de l'année romaine. Saint-Poix dans ses *Essais sur Paris* s'est promené de rue en rue en débitant de petits faits et d'assez grandes vérités. Nous avons vu à la bibliothèque qui appartient aujourd'hui à l'Institut National, un manuscrit en quatre volumes par un chanoine de Sens, sur un plan très-approchant de ces Ephémérides; mais misérablement exécuté, & d'où il n'y a presque rien à tirer. Nous y avons cependant vu l'anecdote de son confrère Morel, à qui Boileau adresse la satire VIII. Ce chanoine étoit docteur & avoit le visage conformé comme une face d'âne, & c'est, dit-on, ce qui engagea le poète à lui prouver en deux cents vers,

*Que l'homme, qu'un docteur est au-dessous de l'âne.*

L'auteur des *Ephémérides* rapporte parmi quelques anecdotes de ce genre familier des faits importants. Par exemple, au 5 septembre, jour de la naissance de Louis XIV, on lit une note attribuée à Voltaire sur le fameux *masque de fer*. Le même jour, l'arrestation de Fouquet à Nantes donne occasion à un récit abrégé & très-honorable aux gens de lettres des preuves d'attachement qu'ils lui donnèrent : le même jour, le mariage de Marie Leczinsky avec Louis XV présente l'occasion de révéler, d'après le duc de Saint-Simon, les causes secrètes de ce mariage. Le même jour rappelle le souvenir du cardinal du Perron, du poète Regnard, de l'illustré amateur des arts Caylus, & nous procure de courtes & agréables notices sur ces écrivains. L'imagination passe rapidement du triste à l'enjoué, d'un décret de la convention, ou plutôt de la commune de 1792, à une gaieté de quelque actrice. Ce n'est pas l'histoire; c'en sont quelquefois les tablettes. Il y a aussi loin de ce genre à celui de Tite-Live ou de de Thou, que de la *Henriade* aux poésies fugitives. Mais les poésies fugitives sont un des beaux titres de Voltaire, ainsi que sa *Henriade*. Ce genre bien traité peut nous procurer un excellent livre, où l'instruction la plus réelle se joindroit à la diversité la plus amusante. Nous conjurons l'auteur (qui nous est entièrement inconnu) de soigner de plus en plus ce recueil; & s'il ne néglige pas le public, nous assurons que le public en sera très-reconnoissant.

Nous ajouterons que le format du livre est commode & que l'impression en est bonne. Quant au style & à l'esprit dans lequel sont rapportés les principales époques de la révolution, on en peut juger par cet article que nous prenons à l'ouverture du livre, au même jour 5 septembre 1793.

*Séance fameuse des quatre décrets arrachés à la convention.*

« Les Français se souviendront long-tems de cette séance, où l'on décréta, 1°. l'armée révolutionnaire; 2°. l'arrestation des gens suspects dans toute l'étendue de la république; 3°. deux assemblées de sections par semaine, avec 40 sols d'indemnités pour les braves sans-culottes; 4°. la traduction de Brissot, Vergniaux, Clavières, Genouonné & autres au tribunal révolutionnaire ».

Chauvette, accompagné de soi-disans députés de sections, venoit de parler à la barre avec ce genre nouveau d'éloquence qui avoit commencé sa réputation & qui faisoit alors une si grande fortune parmi le peuple.

« Montagne, à jamais célèbre dans l'histoire, soyez le sénat des Français; que l'amour du bien public, qui bouillonne dans vos flancs, fasse une irruption violente.

» Montagne sainte, devenez un volcan dont les laves brûlantes embrasent tous les méchans.

» Que l'armée révolutionnaire se promène dans tous les départemens, précédée de l'instrument fatal, &c. »

« Il faut mettre à profit cet ÉLAN SUBLIME du peuple, s'écrie Danton; décrétons sans hésiter cette armée révolutionnaire qui doit faire disparaître tous les traîtres; décrétons que deux fois par semaine, &c. »

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen MURAIRE.

Séance du 30 fructidor.

Cretet, au nom d'une commission, fait un rapport sur la résolution du 26 de ce mois, relative au mode de paiement des contributions arriérées.

La commission a reconnu, comme le conseil des cinq-cents, tous les inconvéniens qui résultent du paiement en nature de la contribution foncière. Ce système entravoit le commerce & la circulation des subsistances; il produisoit des disettes factices, & ces immenses quantités de denrées, entassées dans les magasins, avoient souvent une destination contraire aux besoins du gouvernement. Cette disposition de la résolution du 26 a paru à la commission conforme aux principes de la justice; elle n'a pas été du même avis sur les autres articles.

La résolution porte que l'arriéré des contributions qui ne sera pas soldé dans dix jours, sera ensuite payé en valeurs métalliques ou en mandats au cours. Il n'est pas difficile de voir que cette disposition auroit un effet rétroactif & seroit par conséquent injuste, puisqu'elle porteroit sur une dette contractée par les citoyens dans le cours des années antérieures. A cette époque les citoyens recevoient les mandats comme valeur nominale. Seroit-il équitable d'exiger qu'ils ne pussent représenter au gouvernement ces valeurs que dans l'état de dépréciation où elles se trouvent? La masse des bons citoyens doit-elle être victime des variations de cette monnoie?

Un autre article de la résolution assure une remise de cinq pour cent aux contribuables qui s'acquitteront en mandats. Cette disposition est directement contraire aux intérêts de l'état.

Le conseil rejette la résolution.

Sur le rapport de Larmagnac, le conseil approuve une résolution qui autorise les actionnaires du pont Morand, à Lyon, à percevoir, à compter du premier vendémiaire, an 5, un droit de péage de cinq centimes par chaque personne, & dans la même proportion pour les chevaux.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen PASTORET.

Séance du 1<sup>er</sup> jour complémentaire.

Une députation de l'Institut national des sciences & arts s'est présentée à la barre.

Laplace a porté la parole ; il a rendu un compte sommaire des travaux de cet établissement, dont il a déposé l'analyse.

Sept astronomes sont occupés à mesurer un arc du méridien qui servira à régler toutes nos mesures.

Un mécanicien de l'institut, avec une machine de son invention, a remonté la Seine à voile depuis le Havre jusqu'à Paris.

Des observations sur les queue de d'un quadrupede énorme trouvé en Amérique à cent pieds sous terre, & dont l'espece a probablement disparu.

Des recherches sur le papier monnoie en Orient, où il a été connu long-tems avant qu'il ne le fût en Europe.

Un nouveau moyen d'analyser l'air que nous respirons.

Tels sont les objets les plus importans des travaux dont l'orateur de la députation a parlé.

Pastoret, président, a fait la réponse suivante :

« Citoyens, les plus beaux présens que la nature ait faits aux hommes sont le génie & la liberté. Les tyrans n'aiment pas les sciences ; ils craignent la philosophie, comme un coupable craint le remords : la défense d'instruire à l'art de raisonner les jeunes citoyens d'Athenes, fut la première loi des trente usurpateurs qui l'asservirent.

« Un sentiment contraire animera toujours les représentans du peuple français. Qu'il est doux pour eux le jour où vous leur apportez le premier tribut de vos honorables travaux ! Il est donc échappé quelques victimes au fer des décemvirs ! Nos regards, il est vrai, cherchent vainement parmi vous Dusejour, Vicq-d'Azir, la Rochefoucauld, Saron, Malesherbes, Bailly, Condorcet, Lavoisier ; la France ne recueillera plus les fruits de leur génie. Heureuse encore dans son infortune ; heureuse qu'au moment des triomphes du crime, une solitude prudente ou l'ignorance des tyrans ait soustrait à la mort tant d'illustres amis des sciences & de la liberté. Au milieu des ténèbres dont la despotique anarchie enveloppoit la France, vous conservâtes le dépôt sacré des lumieres publiques, comme on voit à la fin du jour la cime d'une tour ou d'un chêne retenir les derniers rayons du soleil déjà disparu pour le reste de la terre.

« Les maux qu'éprouverent les sciences, c'est à vous, citoyens, d'en effacer jusqu'au souvenir. Une instruction cachée, une vertu solitaire ou domestique, ne suffiroient pas dans un gouvernement libre ; il faut que les exemples, que les lumieres y deviennent profitables à la patrie. Être savant, disoit Socrate, c'est avoir des connoissances utiles. Honneur lui soit rendu pour cette civique pensée ; honneur vous soit rendu à vous-mêmes, pour avoir marqué par cette utilité publique vos premiers pas dans votre carrière nouvelle ; carrière honorable que vous ouvrit la constitution elle-même, en plaçant à côté des pouvoirs publics cet institut national qui est aussi une puissante magistrature, la magistrature de la raison & du génie.

« Un peuple seroit trop indigne de la liberté, s'il ne dédaignoit pas les arts fatiles ou licentieux. Vous leur

rendrez, citoyens, vous rendrez aux lettres leur véritable destination pour la patrie. Eh ! pourquoi craindrions-nous de remonter, par une imitation heureuse, vers les premiers siècles des hommes ! L'antiquité n'est-elle pas la nature ? N'avons-nous pas déjà honoré par leur emploi civique l'art des vers, l'art de charmer l'oreille par des sons harmonieux ? Part-tout la liberté eut ses chants ; par-tout la poésie est la philosophie du peuple.

« Les sciences, comme les arts, deviendront tributaires de la patrie. En vous voyant dérouler le tableau de leurs nouveaux progrès, tableau où l'orateur n'a oublié que lui-même, quelle douce espérance n'ont pas de concevoir les représentans d'un peuple, illustre à jamais par cette foule de grands hommes qui, dans presque tous les genres, font, depuis près de deux siècles, tenir à la France le sceptre du génie ! A présent même, en multipliant, en dirigeant les instrumens & les moyens de l'industrie & du courage, elles ont agrandi le domaine de l'astronomie, de la navigation, de la victoire. Quelle moisson plus féconde ne nous promettent-elles pas quand la paix viendra enfin consoler l'Europe ! Déjà au milieu malgré les orages de la guerre, du sein même d'une nation rivale, les fideles amis des sciences ont célébré & leur retour triomphant parmi nous, & cette réunion fraternelle de toutes les connoissances humaines dans un sanctuaire commun : toutes en effet n'ont elles pas des droits semblables à la reconnaissance publique ? Hommes & Selon, Newton & Montesquieu ne fixent-ils pas également les hommages des peuples & des siècles ?

« Après avoir servi à la défense & au triomphe de la liberté, les sciences acheveront encore de nous faire conquérir des mœurs ; que la philosophie soit à jamais le sacerdoce de la vertu. Ramenez dans tous les cœurs l'amour de la gloire, qui n'est que le pressentiment de l'immortalité ; dites bien à tous les Français que l'instruction rend meilleurs & les gouvernemens & les hommes ; dites-leur que la vérité seule & un empire durable qu'elle finit par tout soumettre, que la raison n'est que la vérité ; dites-leur que la morale est la science du bonheur, car le bonheur c'est la vertu ».

Le conseil a ordonné l'impression des deux discours.

Les détenus du Temple ont demandé par une pétition à n'être pas jugés militairement.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

#### Cours du premier complémentaires.

Mandat, 4 liv. , 4 l. 3 s.  $\frac{1}{2}$ , 4  $\frac{1}{2}$ , 6, 7, 10, 9, 9  $\frac{1}{2}$ , 11, 10  $\frac{1}{2}$ , 11, 11  $\frac{1}{4}$ , 12, 13, 13  $\frac{1}{2}$ , 13.

Journée du 1<sup>er</sup>. Prairial de l'an 3. Ferraud, représentant du peuple assassiné dans la convention nationale : estampe dessinée par M. Momot & gravée par Hehusan, chez qui elle se trouve, n<sup>o</sup> 1497.

Cette estampe, intéressante par la scène qu'elle représente, et d'un effet piquant ; elle a sur-tout le mérite rare de présenter avec une singulière netteté une grande multitude de figures.